

PLAN DE SITUATION DRESSE POUR ENQUETE

Construction d'un garage

Commune d'Ormont-Dessus

Lieu-dit : Es Parchets

Coordonnées moyennes : 2'579'920 / 1'133'355
altitude : 1340 m. env.

Zone d'affectation : "zone chalets" selon PPA
"Les Vernex - Les Parchets" du 25.02.1977

Zones de danger : - glissements de terrain profonds permanents, danger moyen (classe 5)
- glissements de terrain superficiels spontanés, danger faible (classe 4a)
- effondrement, danger imprévisible (classe 10)

Secteur de protection des eaux : üB

Degré de sensibilité au bruit (adopté) : III

Raccordements EC : aux installations du chalet en construction

Mentions : - mensuration en cours, n°ID 2017/320
- PPE avant construction, n°ID 2021/4051

Dérogation : aucune

Particularité : application de l'art. 54 RCPC (dépendance)

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan RF



Chemin du Plan 35 | 1865 Les Diablerets | 024 492 24 14
diablerets@geo-solutions.ch
www.geo-solutions.ch



Les Diablerets, le 14 novembre 2022

Ethienne BORLOZ
Ing. GÉS /-geom. officiel

Parcelle n° 2651

Selon feuillet RF en date du 07.11.2022

Pré-champ 1'249 m²
Total 1'249 m²

Propriétaire : PPE "Ormont-Dessus - Es Parchets"

Lot concerné : lot n° 2

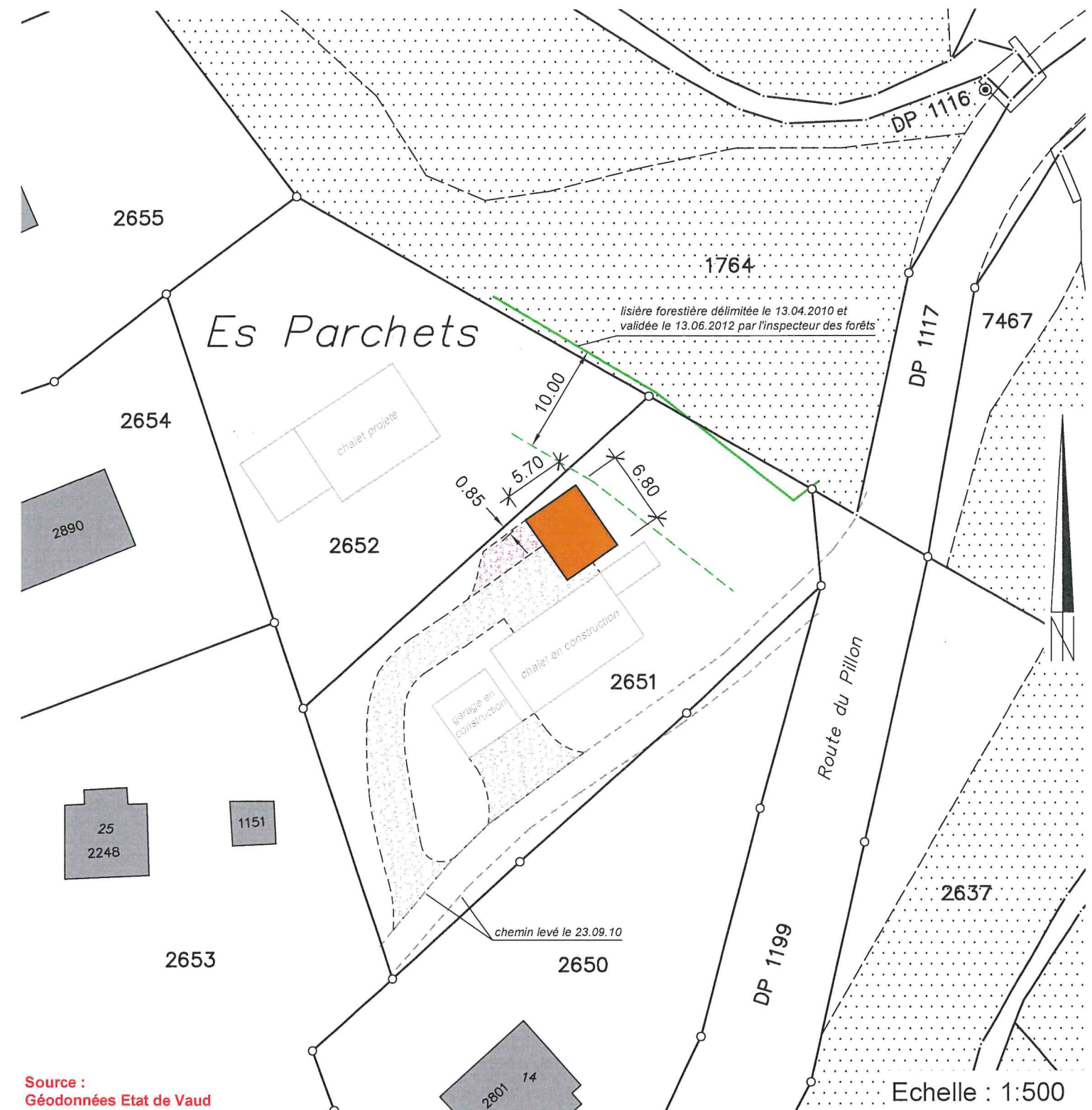
Propriétaire : Difaco S.à.r.l

Propriétaires des parcelles voisines

1764 Commune d'Ormont-Dessus
2650 Difaco S.à.r.l
remeDiable SA
2652 DIFACO Sàrl
SIRA Sàrl
(en cours d'inscription)
2653 DISERENS HEYMANN Annette

Pour la PPE "Ormont-Dessus-Es Parchets" :

Pour le propriétaire du lot n° 2 :



Source :
Géodonnées Etat de Vaud

Servitudes : Seules les PJ du RF font foi

ID 1999/19019	D/C	Passage à pied et pour tous véhicules et canalisations quelconques
ID 1999/19020	D	Canalisation(s) d'égouts
ID 1999/19040	C	Zone/quartier : restriction au droit à bâtir
ID 1999/19339	C	Passage public à pied et pour tous véhicules
ID 2021/4048	C	Usage de terrasse, jardins et places de parc
ID 2021/4049	C	Usage de terrasse, jardin et place de parc
ID 2021/4050	C	Usage de terrasses et balcon

Légende :

	garage projeté
	accès selon enquête camac n°192074
	accès projeté
	limite des constructions selon art. 27 LVLFo

Détails : voir plans de l'architecte